

Le magazine de l'Association Agréée pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique des Monédières

Pêche Monédières

en RIVIERES || PÊCHE || ENVIRONNEMENT



PÊCHE EN MONÉDIÈRES N°5 - 2015

NOS SATISFACTIONS, NOS PROJETS, NOS INQUIETUDES

Cette année 2014 a été celle de la consolidation des résultats de notre création - fusion. En effet, au chapitre des satisfactions, nous pouvons inscrire :

- ▶ une augmentation continue et sensible de nos effectifs
- ▶ des réalisations de terrain (frayères, pose de panneaux indicatifs etc.) intéressantes bien qu'inférieures en volume à nos souhaits, en particulier en raison des élections municipales
- ▶ une équipe soudée (qui ne demande qu'à s'étoffer...)
- ▶ des projets à concrétiser tels que la gestion effective des étangs de Lachaud à Saint-Yrieix, la création de mini aires de stationnement, de passages aménagés pour le franchissement des clôtures etc., et ceci en sus de nos activités classiques d'aménagement et d'entretien du lit des ruisseaux et des berges.

Mais nous avons aussi des inquiétudes en raison du désir fortement affirmé des fédérations de pêche nationale et départementale de passer à la délivrance « tout Internet » des cartes de pêche à l'horizon 2016. Les avantages de cette formule sont évidents, mais la mise en place pratique dans une AAPPMA comme la notre est plus problématique. En effet, actuellement, 63 % de nos cartes sont vendues dans notre réseau de dépositaires. L'équipement en matériel informatique et la formation de nos revendeurs (et leur accord...) sont donc indispensables. Et qui paiera ?

La position que nous avons défendue jusqu'à présent a été de laisser perdurer les deux systèmes, jusqu'à disparition naturelle de l'un. Vos réactions (par courrier, téléphone ou e-mail) nous permettraient d'orienter ou d'affirmer notre position. Merci donc de nous faire part de votre avis (pour nous contacter, reportez vous à la rubrique *Nous joindre* de la page 3) sur ce sujet dont l'importance ne peut vous échapper.

Le Président
Roland LAURENT



EDITO

« L'investissement et le bénévolat »

Grâce à ce bulletin, peut-être avez-vous découvert ces dernières années une réalité que vous n'imaginiez pas : une AAPPMA existe sur votre territoire et réalise des actions concrètes au quotidien.

Toutes ces actions ne seraient possibles sans moyens financiers (voir page 3) et sans des hommes et des femmes qui offrent de leur temps, parfois de leur argent pour faire vivre la pêche sur votre territoire. Vos bénévoles sont essentiels à votre association. Sans eux, rien ne serait possible!

Dans notre société « moderne », le bénévolat devient de plus en plus rare, mais malgré nos différences, voir parfois même nos divergences, la convivialité, le partage, l'envie de faire des choses ensemble, le tout au service des truites et des pêcheurs sont les valeurs qui nous animent.

Nous vous attendons alors rejoignez-nous ! En attendant nous vous souhaitons à tous de passer une bonne année 2015 au bord de l'eau.

L'équipe de la Truite des Monédières

PAGE 1

Échos de nos cours
d'eau

PAGE 2

Échos
de la pêche

PAGE 3

Infos et bruits de
couloirs

« Chaque goutte d'eau est la perle d'un collier infini qui entoure le monde. Et comme toute perle, elle est précieuse, bien que nous l'ayons oublié. »

Jacques Lacarrière

A.A.P.M.A. La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

<http://aappmacorreze.jimdo.com> - aappma.correze@gmail.com

Pêche en Monédières - N°5

RÉALISATION DE FRAYÈRES SUR LE RUISSEAU DE LA BORIE

Les membres de l'AAPPMA se sont réunis vendredi 07 novembre 2014 au bord de l'eau pour restaurer des zones de fraie destinées à la truite. Nous nous sommes retrouvés au bord de la Corrèze à Saint-Yrieix le Déjalat et les frayères ont été réalisées sur le ruisseau de la Borie, un de ses affluents. C'est donc armés de pelles, barre à mine, râtaux et brouettes que nous avons réparties deux tonnes de graviers roulés sur trois zones distinctes. Sur la partie la plus aval, le niveau d'eau a été relevé artificiellement d'une vingtaine de centimètres à l'aide de pieux de châtaigner, permettant de retenir les graviers placés au dessus tout en laissant la possibilité aux truites de remonter. Ces aménagements n'ont qu'une durée de vie limitée mais ils ne demandent que très peu de moyens financiers et sont facilement réalisables. Le coût de l'opération est d'environ 80 euros.



Les bénévoles de l'AAPPMA en pleine action !

Le jour même, nous avons pu observer un poisson en âge de se reproduire sur une des trois frayères. Le suivi effectué les jours suivants a permis d'observer plus de dix géniteurs sur ces trois frayères. L'année dernière une intervention similaire avait été effectuée sur un affluent de La Montane à Saint-Priest de Gimel. Ces travaux ont été une réussite puisque des truites ont été observées en train de se reproduire sur les frayères en 2013 et également en 2014.

Ceci est la démonstration du rôle primordial que peut avoir une AAPPMA et ses membres sur la protection et la gestion du milieu, grâce à une action concrète et efficace qui repose sur la connaissance et l'expérience de bénévoles passionnés. Merci à eux.

CRÉATION D'ABREUVOIRS SUR LA CORRÈZE DE PRADINES



Le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, au travers du réseau Zones Humides en Limousin a organisé un chantier d'installation d'abreuvoirs gravitaires et d'une passerelle pour le franchissement du bétail sur la Corrèze de Pradines le 03 Avril 2014. L'originalité de ce chantier est qu'il est participatif, c'est à dire que les personnes présentes œuvrent à la réalisation des travaux pour en diminuer les coûts. Ce type d'aménagement est très important car le piétinement des berges par le bétail est l'un des facteurs de perturbation les plus importants sur notre territoire (après les résineux évidemment) car le départ de la terre des berges colmate les frayères à truite. MERCI À EUX POUR CETTE OPÉRATION !

ÉTUDE DE LA CORRÈZE DE PRADINES

Une étude de la continuité écologique sur la Corrèze de Pradines a été réalisée par un groupe d'étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature du Lycée Agricole de Neuvic.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet tutoré, étape nécessaire de leur formation.

Notre AAPPMA a collaboré à cette étude, en conseillant et en orientant les élèves et a assisté à la restitution de leur travail qui s'est déroulée le mardi 13 Mai 2014 au lycée agricole de Neuvic.

Le bilan de cette étude est que la continuité écologique est plutôt bonne sur cette rivière, mais il existe quelques points noirs (vieux seuils abandonnés infranchissables notamment), qu'il conviendra de traiter à l'avenir.

Nous souhaitons remercier ces étudiants pour la qualité du travail fourni ainsi que la Direction Départementale des Territoires qui encadrerait le stage.

2012 - 2014

Projet financé - 2012 - 2014

Alain LEBLANC
Arnaud LEBLANC
Benoît MATH
Benoît MATH
Olivier MATH

[RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU COURS D'EAU « LA CORRÈZE DE PRADINES »]

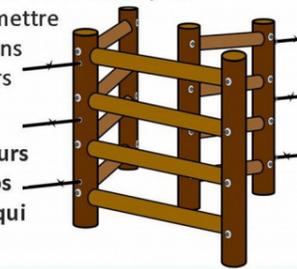
Le rapport est en ligne sur notre site Internet



Superbe truite de 33cm capturée en avril 2014 à la mouche sur la Corrèze en amont de Corrèze (© Guillaume ALHERI)

AMÉNAGEMENT DE PASSAGES POUR PÊCHEURS

Notre AAPPMA envisage de réaliser des passages de clôtures pour les pêcheurs durant l'hiver 2015. Afin de permettre le franchissement des fils de fer barbelés, nous allons installer plusieurs chicanes permettant aux pêcheurs de passer tout en bloquant le passage du bétail.



Ce projet, mené en partenariat avec les agriculteurs riverains est destiné à améliorer l'accès de nos parcours pour TOUS les pêcheurs, y compris ceux qui ont des difficultés pour marcher.

MISE EN PLACE DE PANNEAUX D'INFORMATIONS POUR LES PÊCHEURS

Puisque la communication est dans l'air du temps, notre petite AAPPMA n'échappe pas à la règle. C'est d'un commun accord que ce projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps a vu le jour en 2014. Le graphisme de ce panneau s'est voulu résolument moderne et a été validé par l'ensemble du conseil d'administration. Cette soixantaine de panneaux a été conçue, assemblée et financée dans son intégralité par l'AAPPMA des Monédières.

L'installation a eu lieu le samedi 22 Février 2014, sur tous les accès des cours d'eau de notre territoire, par les bénévoles de l'AAPPMA qui ont du affronter les conditions météorologiques rudes de notre Haute Corrèze, afin d'être opérationnels pour l'ouverture.

Cette communication au plus près des pêcheurs a pour but de sensibiliser les utilisateurs de nos parcours sur l'investissement humain et financier consenti pour améliorer et entretenir nos cours d'eau. Elle vient compléter tous nos outils déjà existants (site Internet avec une foule d'informations, e-mails, convocations aux assemblées générales, notre petit bulletin d'information « Pêche en Monédières », articles de presse etc.).

Son but principal est de faire connaître notre association, ses actions de protection du milieu, notre politique de gestion patrimoniale (conservation de la souche) et donc de convaincre les pêcheurs amoureux de ce type de territoire et convaincus du bien fondé de nos actions de nous aider en nous soutenant. Rejoignez-nous !



Goût de l'opération

Panneaux : 693.68 €
Piquets : 211.70 €
Divers : 50.00 €

La Pêche, c'est en ligne !

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ

www.cartedepêche.fr

LES EFFECTIFS 2014

Membres Statutaires de l'AAPPMA **159** + 2,6%

275 Cartes de pêche vendues en 2014 + 15,6%

- Cinquième année consécutive d'augmentation
- L'AAPPMA retrouve ainsi ses effectifs de la fin des années 90

MERCI A VOUS !



INFOS ET BRUITS DE COULOIRS

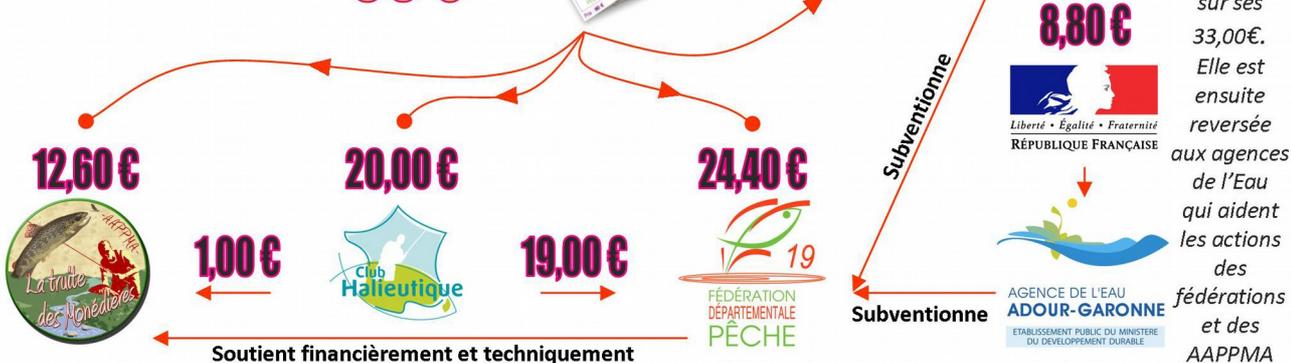
LE PRIX DE LA CARTE DE PÊCHE : OÙ VA VOTRE ARGENT ?

Lorsque vous achetez votre carte de pêche, vous payez un prix global, mais la répartition est complexe. En effet, les ressources de notre AAPPMA ne dépendent que de vos cotisations.

Pour mieux comprendre où va et à quoi sert l'argent, voici un petit schéma explicatif à partir de l'exemple de la carte de pêche Interdépartementale.

Vous achetez une carte de pêche de notre AAPPMA à

90 €



Sur nos 13,60 € de ressources, voici comment nous utilisons votre argent (en moyenne):

Protection et connaissance des ruisseaux

4,40 €

Développement du loisir pêche

4,10 €

Communication et promotion

3,80 €

Assurance des membres

1,00 €

Frais généraux (Admin., financiers etc.)

0,30 €

Ainsi depuis plusieurs années, le prix de la carte de pêche augmente, mais vous voyiez que nous ne sommes pas seuls à décider... nous ne pouvons agir que sur le montant de notre cotisation et sur l'utilisation de cet argent !

LES ÉLECTIONS EN 2015

En décembre 2015, notre mandat se terminera et votre bureau devra être renouvelé. **Pour devenir élu au conseil d'administration de l'AAPPMA vous devez avoir acheté votre carte de pêche de l'AAPPMA en 2014 et en 2015.** Si vous souhaitez faire entendre votre voix, n'hésitez pas et rejoignez nous ! Des nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus dans les petites AAPPMA comme la notre.



C'est le nombre de visiteurs du site Internet de votre AAPPMA en 2014 !

Agenda 2015

14 Mars

Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie

Décembre

Renouvellement du bureau de l'AAPPMA des Monédières

31 Janvier

Assemblée générale de l'AAPPMA des Monédières

20 Sept.

Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie

Nous joindre



Par courrier
M. Roland LAURENT
6, rue des Genêts - 19300 EGLETONS



Par téléphone
05.55.93.28.76



Par Internet
aappma.correze@gmail.com
http://aappmacorreze.jimdo.com/